

Amendement :

Le Springton Lake Middle School Spartans Junior Optimist Club de Media, Pennsylvanie a proposé un nouvel amendement à la proposition sur l'augmentation de la cotisation d'OJOI qui sera mise aux voix à l'occasion du congrès 2009 d'OJOI qui se tiendra à Orlando en Floride. Après discussion, Craig Peden, appuyé par Marie-Pier Tremblay, propose l'acceptation de la modification proposée comme amendement à la proposition. Les membres du conseil d'administration d'OJOI ont voté et accepté l'amendement proposé par le Springton Lake Middle School Spartans Junior Optimist Club qui sera soumis aux déléguées/délégués et mis aux voix dans le cadre du congrès 2009 d'OJOI qui aura lieu à Orlando en Floride.

Proposition :

Que le conseil d'administration d'Optimist International approuve la révision suivante de la politique de direction d'OJOI, Article XVII : Revenu international, Alinéa 2 : Cotisations annuelles, comme il est indiqué ci-dessous, en attente de l'approbation des déléguées/délégués OJOI au congrès d'OJOI 2009 dans le cadre du congrès d'Orlando.

Budget : 0 \$ pour l'exercice financier 2008-2009

ARTICLE XVII : REVENU INTERNATIONAL

ALINÉA 2 : Cotisations annuelles,

Clubs membres. Des frais d'adhésion annuels de ~~8 \$ US~~ **10 \$ US** doivent être payés à Optimist International par les clubs Alpha, Optimistes juniors et Octogones pour les clubs dans les pays de première catégorie, des frais d'adhésion de ~~5,91 \$ US~~ **7,39 \$ US** par membre pour les clubs dans les pays de deuxième catégorie, et des frais d'adhésion de ~~4,17 \$ US~~ **5,22 \$ US** par membre pour les clubs d'au plus 50 membres dans les pays de troisième catégorie. **Cinquante pour cent des frais de cotisations serviront à compenser les coûts du congrès d'OJOI.** Ces frais sont payables 30 jours après réception de la facture en octobre. Aucune majoration de ces frais d'adhésion ne peut entrer en vigueur avant d'avoir été approuvée par la majorité des délégués au congrès annuel d'OJOI.

La première catégorie s'entend d'une économie à revenu élevé; la deuxième catégorie d'une économie à revenu moyennement élevé; et la troisième catégorie d'une économie à revenu moyen et faible. Les libellés économie à revenu élevé, économie à revenu moyennement élevé et économie à revenu moyen et faible recevront les définitions établies, de temps à autre, par les statistiques publiées par la Banque mondiale.